

Procès-verbal

De la session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 6 juillet 2009 à 20h00 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :

Monsieur Louis Thouin, district 1

Monsieur Stéphane Breault, district 2

Madame Manon Desnoyers, district 3

Madame Céline Daigneault, district 4

Madame Josée Bélanger, district 5

Monsieur Benoît Ricard, district 6

Formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Pierre Mireault

Est présent, monsieur Yves Beauchamp, secrétaire-trésorier adjoint/directeur général adjoint

Rituel du Conseil

Le secrétaire-trésorier/directeur général constate et certifie que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation à cette session ordinaire, fait lecture de son certificat confirmant que ledit avis a été dûment signifié à tous les membres du Conseil et fait aussi lecture des sujets à l'ordre du jour, à savoir

Ordre du jour

Session ordinaire du lundi 6 juillet 2009

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

09-07R-329

1.1. Constat du quorum

CONSIDÉRANT QU'É le président de l'assemblée constate que le quorum est obtenu.

Il est proposé par : Louis Thouin
Appuyé par : Josée Bélanger
Et résolu

Que l'assemblée est ouverte.
ADOPTÉE

09-07R-330

1.2. Adoption de l'ordre du jour du lundi 6 juillet 2009

CONSIDÉRANT QU'É le président de l'assemblée a fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Manon Desnoyers
Appuyé par : Céline Daigneault

Est résolu que :
Que l'ordre du jour du 6 juillet 2009 est accepté.

ADOPTÉE

1.3. Présentation des états financiers par le vérificateur

Monsieur Pierre Picard, Vérificateur, présente à la population les états financiers au 31 décembre 2008. Cette présentation est suivie d'une courte période de question. À la suite des questions posées par les citoyens, M le Maire, Pierre Mireault, remercie Monsieur Picard et le libère.

Suspension de la séance pour une pause de 5 minutes
Proposée par Louis Thouin et appuyée par Stéphanie Breault.

Reprise de la séance
Proposée par Manon Desnoyers et appuyée par Céline Daigneault

09-07R-331

1.4. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 1 juin 2009

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du Conseil et reflète les discussions et les décisions rendues;

Il est proposé par : Benoit Ricard
Appuyé par : Josée Bélanger
Et résolu

QUE le procès-verbal de la session ordinaire du 1^{er} juin 2009 est adopté.
ADOPTÉE

09-07R-332

1.5. Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 15 juin 2009

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du Conseil et reflète les discussions et les décisions rendues;

Il est proposé par : Benoit Ricard
Appuyé par : Josée Bélanger
Et résolu

QUE le procès-verbal de la session extraordinaire du 15 juin 2009 est adopté.
ADOPTÉE

09-07R-333

1.6. Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 22 juin 2009

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du Conseil et reflète les discussions et les décisions rendues;

Il est proposé par : Benoit Ricard
Appuyé par : Josée Bélanger
Et résolu

QUE le procès-verbal de la session extraordinaire du 22 juin 2009 est adopté.
ADOPTÉE

2. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

09-07R-334

2.1. Acceptation de la liste des chèques émis durant le mois de juin 2009

CONSIDÉRANT QUE la liste des chèques émis a été transmise aux membres du Conseil;

En conséquence,

Il est proposé par : Louis Thouin

Et appuyé par : Josée Bélanger

Et résolu :

Que La Municipalité approuve les déboursés des chèques émis durant le mois de mai 2009 au montant de 215 596.12 \$.

ADOPTÉE

09-07R-335

2.2. Approbation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes fournisseurs a été transmise aux membres du Conseil;

Considérant que le Conseil s'en déclare satisfait;

En conséquence,

Il est proposé par : Manon Desnoyers

Appuyé par : Céline Daigneault

Et résolu

Que la Municipalité accepte le dépôt de la liste des comptes fournisseurs au montant de \$165 706.24 en date du 6 juillet 2009.

ADOPTÉE

09-07R-336

2.3. Rapport financier au 18 juin 2009

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire trésorier a remis deux états comparatifs, l'un portant sur les revenus qu'il prévoit percevoir durant l'exercice et ceux prévus par le budget, et l'autre portant sur les dépenses effectuées à la date de l'état et celles prévues par le budget

Il est proposé par : Céline Daigneault

Appuyé par : Louis Thouin

Et résolu

QUE le Conseil accepte le dépôt du rapport financier du 1^{er} janvier 2009 au 18 juin 2009.

ADOPTÉE

09-07R-337

2.4. Approbation de la liste des bons de commande pour la période qui se termine le 1^{er} juillet 2009

CONSIDÉRANT QUE l'article 204 du Code municipal stipule qu'a moins qu'il

7712

n'en soit autrement prévu dans un règlement adopté en vertu de l'article 960.1, le secrétaire-trésorier paie, à même les fonds de la municipalité, toute somme de deniers dus par elle, chaque fois que, par résolution, il est autorisé à le faire par le conseil.

En conséquence;

Il est proposé par : Stéphane Breault

Appuyé par : Benoit Ricard

Et résolu

QUE le Conseil approuve la liste des bons de commande émis au 1^{er} juillet 2009.
ADOPTÉE

09-07R-338

2.5. Remplacement de monsieur le Maire à la réunion mensuelle de la MRC Montcalm qui aura lieu le 14 juillet 2009.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Louis Thouin est le maire suppléant;

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant a le devoir de remplacer le maire de la Municipalité en cas d'absence;

En conséquence,

Il est proposé par : Stéphane Breault

Appuyé par : Josée Bélanger

Et résolu

Que monsieur Louis Thouin, maire suppléant, est mandaté à remplacer monsieur le Maire, Pierre Mireault, au besoin, à l'assemblée mensuelle du 14 juillet 2009.

ADOPTÉE

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

09-07R-339

3.1 Remplacement des pinces de des incarcérations

CONSIDÉRANT QUE le service des incendies utilise des pinces de des incarcérations lors d'intervention sur des appels d'accidents de la route;

CONSIDÉRANT QUE le service d'incendie de Sainte-Julienne assure les interventions d'accidents de circulation sur la route 125 et la route 337 depuis plusieurs années et ce en utilisant de pinces de des incarcérations;

CONSIDÉRANT QU'il y a approximativement vingt interventions par le Service de prévention d'incendie par année, et qu'au moins 50% de ces accidents nécessite l'utilisation de pinces de désincarcérations;

CONSIDÉRANT QUE les pinces actuelles sont désuètes et qu'ils ne répondent plus aux besoins, notamment au niveau de la force de l'équipement;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du Service de prévention des incendies que la remise aux normes des pinces actuelle requiert un investissement estimée à plus ou moins 30,000\$.

En conséquence,

Il est proposé par: Louis Thouin

Appuyé par; Josée Bélanger

Et résolu

QUE la Municipalité mandate le directeur du Service de prévention des incendies à obtenir des soumissions pour le remplacement des dites pinces sur invitation auprès des fournisseurs suivants :

Aérofeu;
CSE Incendies.
ADOPTÉE

09-07R-340

3.2 Projet d'entente de couverture d'incendies entre les Municipalités de St-Calixte, Sainte-Julienne, Rawdon et Saint-Lin-Laurentides

Il est proposé par ; Louis Thouin
Appuyé par : Stéphane Breault
Et résolu

Que la Municipalité mandate le directeur du service incendies de Sainte-Julienne à entreprendre les négociations auprès de ces municipalités.

ADOPTÉE

4. TRAVAUX PUBLICS

09-07R-341

4.1. Dépôt des requêtes du 21 mai au 25 juin 2009

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité utilise un système de requête pour gérer efficacement et équitablement les demandes d'interventions auprès des contribuables de la Municipalité,

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite informer les membres du Conseil des services rendus aux contribuables, de leur district électoral, en déposant la liste des travaux réalisés au cours du dernier mois ;

Il est proposé par : Benoit Ricard
Appuyé par : Manon Desnoyers
Et résolu

QUE la Municipalité accepte le dépôt des requêtes du 21 mai au 25 juin 2009.
ADOPTÉE

4.2. Fermeture du Puits Cartier

Il est proposé par ;
Appuyé par ;
Et résolu

RETIRÉ

QUE la Municipalité mandate le Directeur des travaux publics à présenter un plan d'action afin de procéder à la fermeture réglementaire des conduites d'eau entre le puits cartier et l'infrastructure routière de la rue Cartier.

ADOPTÉ

09-07R-342

4.3. Avis de motion – signalisation sur la Montée Hamilton

Un avis de motion est donné par Monsieur Benoit Ricard, district 6, afin qu'à une séance subséquente, un règlement soit adopté pour l'installation de panneau de signalisation (limite de vitesse) sur la Montée Hamilton.

5. HYGIÈNE DU MILIEU

09-07R-343

5.1 Prolongement du réseau d'égout sanitaire dans le secteur de la rue Cartier à l'ouest de la rue du Chemin du Gouvernement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait une demande d'aide financière dans le cadre du programme FIMR et que présentement les crédits budgétaires ne sont plus disponibles;

CONSIDÉRANT QUE le programme FCCQ permettrait la réalisation du dit projet;

En conséquence

Il est proposé par : Benoit Ricard

Appuyé par : Josée Bélanger

Et résolu

Que la Municipalité mandat la firme d'ingénieur conseil Leroux, Beaudoin, Hurens et associés à représenter la Municipalité dans la démarche pour transférer la demande d'aide financière du programme FIMR vers le programme FCCQ

Contre proposition

Il est proposé par : Manon Desnoyers

Appuyé par; Louis Thouin

Et résolu

QUE la Municipalité de Sainte-Julienne reporte ce point à une séance ultérieure.

ADOPTÉE

Louis Thouin : Pour

Stéphane Breault : Pour

Manon Desnoyers : Pour

Céline Daigneault : Pour

Josée Bélanger : Contre

Benoit Ricard : Contre

6. AMÉNAGEMENT-URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1. Demande de dérogation mineure – 915 rue du Rocher

**Retiré à la demande
du citoyen**

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a été saisi d'une demande de dérogation mineure de M. Francis Hébert afin de régulariser la marge latérale, une piscine, une remise et un balcon qui empiètent dans la bande riveraine;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas eu de demande de permis pour l'implantation de la piscine hors-terre, la remise ainsi que la galerie;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait autre emplacement disponible sur le terrain;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme recommande de refuser la dérogation mineure;

7715

M. le maire demande si il y a quelqu'un qui veut intervenir sur cette demande;

*En conséquence,
Il est proposé par :
Appuyé par :
Et résolu*

*QUE le.
ADOPTÉE*

09-07R-344

6.2. Mandat à Dunton-Rainville pour le 8192-90-5082 afin de procéder à la vente par shérif

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse de la demande déposée;

*Il est proposé par : Manon Desnoyers
Appuyé par : Céline Daigneault
Et résolu*

Que la Municipalité mandate la firme Dunton-Rainville à entreprendre les procédures pour procéder à la vente par shérif dans le dossier 8192-90-5082, appartenant à Monsieur Pierre Noel.

ADOPTÉE

7. LOISIRS ET CULTURE

09-07R-345

7.1 Demande de subvention du Club de marche de Sainte-Julienne

*CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçue une demande de subvention du Club de marche de Sainte-Julienne ;
CONSIDÉRANT QUE ce Club regroupe environ 60 marcheurs et est à but non-lucratif;*

*Il est proposé par ; Louis Thouin
Appuyé par ; Josée Bélanger
Et résolu*

QUE la Municipalité versera une subvention de \$ 1000.00 au Club de marche de Sainte-Julienne afin que ceux-ci puissent faire l'achat de chandails et de casquette les identifiants.

ADOPTÉE

09-07R-346

7.2 Autorisation pour une publicité dans le cahier NOUVEAUX VOISINS - MRC Montcalm de l'Express Montcalm

*Il est proposé par ; Benoit Ricard
Appuyé par ; Josée Bélanger
Et résolu*

QUE la Municipalité de Sainte-Julienne procède à l'achat d'une annonce (bandeau et internet) dans le dit cahier pour un montant de \$515.00 plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

09-07R-347

7.3 Félicitations à Monsieur Phillip Pinard McManiman pour sa performance au Gala Florilège

*Il est proposé par ; Louis Thouin
Appuyé par ; Manon Denoyers
Et résolu*

7716

QUE la Municipalité de Sainte-Julienne, en son nom et au nom de toute la population Juliennaise, félicite Monsieur Phillip Pinard McManiman pour sa nomination, grandement méritée et digne de mention, lors du gala Florilège le 29 mai dernier. Monsieur Pinard McManiman s'initie à la trompette en 2004, après plusieurs prix et honneurs, Phillip apprendra aussi la flûte et le violon. Jeune compositeur, il a aussi été chroniqueur et critique pour le Festival de Lanaudière en 2008. Encore une fois, Toutes nos félicitations à Monsieur Phillip Pinard McManiman.

ADOPTÉE

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE D'ASSEMBLÉE

09-07R-348

9.1 Levée de l'assemblée ordinaire du 6 juillet 2009

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

Il est proposé par : Manon Desnoyers

Appuyé par : Josée Bélanger

Et résolu :

QUE l'assemblée ordinaire du 6 juillet 2009 est levée à 22h00.

ADOPTÉE

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce 15 septembre 2009

Yves Beauchamp

Sec-trésorier adjoint/directeur général adjoint

Pierre Mireault

Maire